



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

**Inspection Pédagogique
Régionale**

Affaire suivie par
François Chassetuillier
Téléphone
05 36 25 72 14-15-16
Télécopie
05 36 25 72 11
courriel
ipr@ac-toulouse.fr

**75 rue Saint-Roch
CS 87703
31077 Toulouse cedex 4**

Toulouse, le 16 septembre 2015

François CHASSETUILLIER
IA-IPR de Sciences économiques et sociales

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de Sciences
économiques et sociales

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée

Chères collègues, chers collègues,

Je souhaite la bienvenue et une intégration réussie dans les équipes pédagogiques à tous les professeurs de Sciences économiques et sociales qui rejoignent notre académie: professeurs titulaires, professeurs stagiaires et enseignants non titulaires.

Je félicite chaleureusement tous les lauréats des concours qui embrassent une nouvelle carrière professionnelle tout à la fois exigeante, passionnante et enrichissante et je remercie tous les collègues qui ont accepté, en étant tuteurs ou formateurs, de les accompagner dans leur prise de fonction.

Mes remerciements vont aussi aux équipes éducatives de Sciences économiques et sociales dont l'accueil et la disponibilité ont été largement loués par les stagiaires en formation.

Je tiens également à saluer le travail accompli par les collègues qui ont participé à l'élaboration des ressources et souligne la qualité du travail mené dans les groupes de réflexion.

Enfin, je n'oublie pas ceux d'entre vous qui ont fait valoir leurs droits à une retraite bien méritée.



Cette année scolaire est la troisième année de la mise en application de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République.

2/6

Nos missions s'inscrivent dans le cadre des priorités nationales et académiques définies par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

Les évolutions structurelles engagées ces dernières années se poursuivront autour de trois axes détaillés dans la circulaire de préparation de la rentrée scolaire 2015 parue au B.O.E.N. n°23 du 4 juin 2015.

° **Construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite**

- renforcer l'acquisition du socle commun notamment grâce à la maîtrise des langages,
- tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous,
- favoriser l'insertion professionnelle et sociale,
- développer les compétences des élèves avec le numérique.

° **Garantir l'égalité et développer la citoyenneté**

- agir contre les déterminismes sociaux et territoriaux,
- renforcer la transmission des valeurs de la République,
- développer les partenariats et la culture de l'engagement avec tous les acteurs de l'école.

° **Former et accompagner les équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves**

- une politique globale de formation,
- former les enseignants et le personnel d'encadrement au numérique pour mieux accompagner les élèves,
- mieux accompagner les professionnels dans l'exercice de leur mission.

Au niveau de l'académie, les priorités retenues sont déclinées selon 4 axes dans le projet de l'académie consultable sur le site académique:

- s'engager pour la lutte contre les inégalités,
- construire des parcours ambitieux et cohérents,
- mobiliser nos ressources humaines,
- instaurer un climat scolaire favorable à la réussite.

Cette lettre de rentrée vous fournit informations, bilans et perspectives utiles à votre action.

1. Vie de la discipline

Pour toute demande, vous pouvez contacter, François Vergnes, chargé de mission d'inspection, et/ou moi-même aux adresses suivantes :

- ipr@ac-toulouse.fr
- fvergues@ac-toulouse.fr
- francois.chassetuillier@ac-toulouse.fr



▪ Visite d'inspection

3/6

Une inspection est un moment d'évaluation institutionnel mais également un temps d'échanges qui doit être préparé avec attention. L'observation d'une séance permet à l'inspection de récolter des informations sur l'appropriation par le professeur des objectifs d'apprentissage fixés par les programmes, sur la stratégie pédagogique qu'il développe et sur les modalités de sollicitation et de mise au travail des élèves. Il est indispensable de compléter ces observations par des documents reflétant le travail réalisé par l'enseignant dans et hors de la classe.

Je vous rappelle la liste des documents à présenter en début d'inspection, lors d'une inspection individuelle :

- le cahier de textes qui peut être consulté quelle que soit sa forme. Il doit présenter le plan de cours, expliciter la ou les activités effectuées par les élèves et regrouper l'ensemble des évaluations sommatives ;
- les supports de la séance observée : documents distribués aux élèves, manuel utilisé, photocopies des documents concernés, recours aux nouvelles technologies ;
- 2 cahiers ou classeurs complets d'élèves de la classe observée mais également 2 cahiers ou classeurs complets d'élèves des autres niveaux de classes dans lesquelles le professeur intervient avec les sujets des évaluations, des copies corrigées ainsi que les corrigés ;
- tout autre document informatif concernant l'implication du professeur dans les missions qui lui ont été confiées (investissement dans le projet d'établissement, accompagnement personnalisé, tutorat, suivi ou animation de stages de formation, préparation de concours, mise en œuvre de dispositifs particuliers ...) ;
- la progression annuelle pour chaque classe ;
- les ressources proposées aux ARED ou provenant d'un ARED et utilisées en classe.

L'entretien est un moment privilégié pour échanger sur le contenu de la séance observée afin d'en dégager les points forts mais aussi les points faibles et de mener une réflexion sur les moyens d'accroître l'efficacité pédagogique du cours. Il est également important de lister les questions portant sur la carrière, la formation, les modalités de la promotion. Les informations échangées à cette occasion sont une source d'enrichissement et permettent de mieux comprendre les spécificités de chaque situation.

Dans la mesure du possible, une réunion d'équipe clôturera l'inspection individuelle. Cette rencontre est un temps fort pour encourager le rapprochement des pratiques, favoriser le consensus sur des objectifs communs et renforcer l'harmonisation des démarches d'entraînement et d'évaluation. Elle permet également une mutualisation des ressources et des pratiques profitable à toutes et à tous au sein de l'établissement et pouvant être élargie à l'échelle de plusieurs établissements, créant ainsi de véritables réseaux pédagogiques.



▪ Formation continue

L'inscription au PAF 2015-2016 se termine. Le programme est téléchargeable sur le site académique.

4/6 Pour vous inscrire sur GAIA, vous devez vous munir de votre identifiant et de votre mot de passe académique.

Les professeurs stagiaires peuvent également s'inscrire à ces stages dans la limite du volume horaire prévu dans le cadre de leur formation.

La 12^{ème} édition des Entretiens Enseignants-Entreprises (EEE) s'est tenue sur le campus de l'Ecole polytechnique à Palaiseau (Essonne) les 25 et 26 août derniers et avait pour thème " Le travail demain ". Certaines conférences sont consultables sur le site melchior.fr

Les Journées de l'Economie (JECO) se dérouleront à Lyon les 13,14 et 15 octobre 2015. Le nombre de places demeure limité au sein de la délégation académique, c'est pourquoi je vous suggère de vous inscrire à titre individuel sur le site des JECO.

Pour la deuxième année, deux Ateliers de production de Ressources En vue de leur Diffusion (ARED) sont mis en place. L'un porte sur des sujets économiques, l'autre sur des sujets sociologiques. Chacun peut se saisir de sujets portant sur les regards croisés. Je rappelle que ce dispositif a été élaboré à partir d'un quadruple constat : l'isolement géographique de certains collègues, une faible mutualisation des ressources, une évolution du métier imposant de pouvoir mobiliser les différentes formes de collaboration et enfin des contraintes budgétaires ne permettant plus d'organiser des stages en présentiel.

Le principe repose sur la mise à disposition de ressources diversifiées et validées pour que chacun puisse réaffecter le temps de travail ainsi économisé à d'autres activités telles que le suivi individualisé, l'approfondissement de ses connaissances... On peut raisonnablement envisager qu'à moyen terme, les professeurs de l'académie disposeront d'un nombre conséquent de ressources directement utilisables en classe.

Vous trouverez sur le site toutes les informations complémentaires et les modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

Une présentation dynamique des formations proposées par l'Ecole d'Economie de Toulouse est organisée le samedi 10 octobre 2015 à partir de 10 heures. Les collègues intéressés par cette manifestation doivent s'inscrire avant le 03 octobre. Vous trouverez des renseignements complémentaires via la liste académique.

▪ Communication

Toutes les informations importantes et les actions concernant la discipline, la formation continue, les activités académiques, les activités nationales se trouvent sur le site académique disciplinaire que je vous invite à consulter régulièrement.

Nous vous adressons également des informations sur votre messagerie académique ou sur la liste de diffusion académique.

Il est indispensable de consulter votre messagerie professionnelle académique tous les jours (hors vacances scolaires) et de veiller à ne pas dépasser les limites de votre espace de stockage. Les adresses mails personnelles ne peuvent en principe faire l'objet d'envoi d'informations.

Si ce n'est déjà fait, pensez à activer votre adresse académique le plus rapidement possible : prénom.nom@ac-toulouse.fr



▪ Ressources pédagogiques

Suite aux aménagements apportés, les programmes de Sciences économiques et sociales du cycle terminal sont publiés au B.O. n° 21 du 23 mai 2013.

5/6

Les nouveaux programmes des CPGE sont publiés au B.O. du 30 mai 2013.

La liste des thèmes des travaux personnels encadrés (TPE) pour la classe de 1ère des séries générales est fixée pour les années 2015-2016 et 2016-2017 et est publiée dans le B.O. n°27 du 2 juillet 2015.

Des fiches ressources pour chacun des thèmes sont en ligne sur Eduscol.

Le programme de l'Enseignement Moral et Civique (EMC) est paru au B.O. spécial n°6 du 25 juin 2015. La première vague des ressources EMC est en ligne sur Eduscol eduscol.education.fr/ressources-emc

2. Baccalauréat

▪ Résultats 2015

Les résultats obtenus dans l'académie de Toulouse sont cette année inférieurs à la moyenne nationale, alors qu'ils progressent au plan national (+2,4 points).

Les notes aux épreuves de Sciences économiques et sociales, enseignement spécifique et enseignement de spécialité, ne sauraient expliquer cette baisse des résultats.

Baccalauréat série ES	2014	2015
Taux de réussite en France métropolitaine	89,7	92,1
Taux de réussite dans l'académie de Toulouse	91,1	90,9

Comme chaque année, l'organisation des épreuves du baccalauréat a été l'occasion de mesurer la forte implication de la grande majorité des collègues de l'académie. La qualité du recueil des sujets d'oral a été remarquée de même que celle des rapports des commissions d'entente et d'harmonisation. Le taux de remontée des notes avant saisie a significativement augmenté, ce qui est un élément de progression en termes d'égalité de correction. Il est clairement apparu qu'un effort d'harmonisation devait aussi être fait en amont.

Ainsi plusieurs questions ont fait l'objet d'un examen par les collègues réunis lors de ces commissions dont l'une concerne les incertitudes portant sur la problématique. En vue de proposer au plan académique une définition partagée et des outils didactiques adaptés, je vous invite à faire part à François Vergnes de vos idées sur la question : définition, attentes, méthodes de travail pour faire progresser les élèves sur ce thème, dispositifs d'évaluation... D'autres points ont été soulevés par les collègues tels que la prise en compte de la qualité de l'expression française, la mobilisation et la citation des documents, l'exploitation des données statistiques, la longueur des réponses à l'épreuve composée. Je vous présenterai dans le courant du trimestre quelques unes des pistes travaillées et les solutions évoquées.



6/6

Pour des raisons budgétaires, une commission d'entente plénière réunissant tous les correcteurs de l'académie n'a pu se tenir. Elle a été en partie compensée par l'organisation d'un stage DAFPEN le 23 juin 2015, permettant à une vingtaine de collègues de participer à la rédaction du rapport préparé la veille par la commission d'entente restreinte. Ce rapport semble avoir apporté aux correcteurs les informations attendues.

L'intérêt de la permanence téléphonique ne se dément pas mais on constate une forte augmentation des échanges par courriel.

Je rappelle que la participation aux jurys est une obligation de service. Au delà de l'obligation statutaire, la participation à la correction du baccalauréat et aux activités qui lui sont liées (commission d'entente et commission d'harmonisation) est un moment important d'échanges sur la façon d'assurer la mission qui nous est confiée. Même si cela demeure marginal, je ne peux accepter qu'un correcteur valide son lot de notes avant la diffusion du rapport d'harmonisation (cf. lettre à l'attention des correcteurs du baccalauréat jointe aux convocations).

Je vous remercie du travail accompli pour mener à bien chacune des étapes nécessaires à la bonne tenue de cet examen final.

3. Discipline non linguistique (DN)

Des professeurs de Sciences économiques et sociales de l'académie dispensent un enseignement DNL/SES. Il est souhaitable que l'enseignement de la discipline dans une langue étrangère se développe. Pour ce faire, il est indispensable de posséder une certification complémentaire. Celle-ci nécessite un excellent niveau dans la langue concernée et une bonne maîtrise des attentes de l'enseignement dans les sections européennes ou orientales. Je vous invite à souscrire à cette démarche.

4. Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Il est absolument nécessaire d'inclure les TIC à notre enseignement. L'appropriation de ces outils passe par des actions de formation. Ces dernières sont le plus souvent des actions d'établissement. Je vous invite vivement à vous y associer.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos fonctions, n'hésitez pas à me contacter par courrier électronique ci-dessus référencé.

Je souhaite à toutes et à tous que cette année scolaire vous apporte le plus de satisfactions possibles.

Très cordialement,

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Sciences économiques et sociales

François CHASSETUILLIER